SEEL ELEMENTOR OF CORLES CALEBROIL

THE RESERVE OF THE PROPERTY OF

No. 104.

SITUATION DE L'EGLISE EN PORTUGAL.

On écrit de Lisbonne, le 31 noût 1844:

you. 7.

Le zète et la constance avec lesquels vous avez toujours défendu la liberté de l'Église et la pureté de notre foi, non seulement en France, mais sur tous les points lu monde catholique, m'obligent, en quelque sorte, à vous communiquer des renseignements sur l'etat de l'Église portuguise. Cette Église a bien besoin de défenseurs tels que vous ; j'espère que vous étendrez jusqu'à elle le bienfait de votre zèle, qui ne manque nulle part à la catholicité opprimée et [persécutee.

La philosophie, qui prépara la grande révolution de France, donna aussi quelques secours à l'Eglise de Pertugal. Le célèbre marquis de Pombal, qui prétendait faire du pouvoir royal l'unique ressort de la sociéte, chercha à élever le pouvoir temporel par l'avilissement du pouvoir ecclésiastique : il domina avec le même despotisme sur le temporel et sur le spirituel. L'extiaction des Jésutes, où il joua le principal rôle ; l'arrestation et l'incarcération des ministres de l'antel qui,par devoir et pour obéir à leur conscience, c'opposaient à ses ordres exorbitants ; tout ce que l'histoire, même la plus partiale en sa faveur, raconte de lui, fait comprendre quelle était sa pensée daminante, où tendaient ses efforts assidus. Si cet homme a fait quelque bien au pouvoir temporel, il a causé au pouvoir spirituel de grands torts dont le Portugal se ressent encore ét se ressentira longtemps, car le vice de cette nation est la servitude.

Copendant, à la chine de Pombal et à la mort du roi Joseph Ier. l'Eglise respira ainsi que toute la nation; les Portugais purent dormir tranquilles : ce fut la phase de cette époque. La reine Maria Ier., femme de la pièté la p'u, élevée, la plus sincère, fit ouvrir les prisons à un grand combre de personnages respectables que le gouvernement précédent avait fait incarcérer nans motifs valables, quelquefois sur des soupçons, d'autres fois à cause d'une noble et consciencieuse résistance à ses envahissements sur le pouvoir sacré. La Reine choisit pour évêques des hommes que distinguaient leurs qualités, teur savoir et leur piété : elle fit voir qu'elle savait apprécier le noble titre de Reine très fidèle; on put la nommer une tendre [mère dirigeant ses enfans, plurêt qu'une reine gouvernant son pays.

Depuis ce règne, regretté encore aujourd'hui, jusqu'à j'époque de 1825, où la révolution démagagique éclata à Oporto, l'Eglise postugaise n'empoint à se plaindre (généralement parlant) des envahissements du pouvoir temporel. Elle l'a aidé de ses revenus à la saite de l'invasion fançaise. En 1820, le gouvernement révolutionnaire se montra fidèle à son projet d'a vitir ou, pour mieux dire, d'anéantir l'Eglise catholique : le temps et les circonstances ne lui permirent pas d'réaliser ce dessein, mais il fit voir quelle était sa volonté, en exilant et n ettant en prison une partie du clergé de tout ardre, en supprimant tous les privilèges, tant de droit common que de particulier, accordés autrefois au clergé par l'Eglise ou par l'Ettat lui-même.

C'est en 1834 que le gouvernement révolutionnaire, se trouvant plus à l'aise, et faisant fond sur l'importance de son chef (D. Pedro), a jeté le masque et porté à l'Eglise les comps les plus terribles, au point que si celle-ci n'a pas été complétement anéantie dans ce pays, c'est grâce à la piété et au bon sens des Portugais. Le Gouvernement commença par s'emparer des revenus ecclésiastiques; il expulsa tous les évêques, à l'exception de deux; à leur place il mit des intres. Le plus grand nombre et la meilleure partie des curés furent expulsés de leurs paroisses: on mit à leur place des sujets indignes, dont les peuples se sont défaits plus d'une fois. En même temps, on fit une guerre plus ou moins acharnée à tous les ecclésiastique-restés fidèles aux légitimes pasteurs; plusieurs furent assassinés, quelquefois même par les gardes qui les conduisaient en prison.

Tous les religieux furent mis à la porte de leurs couvents, sans excepter les membres des congrégations cerlésiastiques ni les prêtres des séminaires diocésains; on s'empara de leurs biens, qu'on mit au nombre des biens nationaux; en un mot, les personnes ecclésiastiques, les choses, les institutions pieuses, les lois, discipline de l'Eglise, tout fut changé, avili, détruit, bouleversé, et l'Eglise la itanienne, privée de ses pasteurs légitimes, présidée par des intras, et par conséquent séparée, quoique contre son gré, du cen tre de l'unité, n'affrit au monde catholique que le triste spectacle d'une idole privée de vie, privée de la force divine qui se puise uniquement à la source de la juridic ion légitime.

Ce triste et violent état a duré depuis 1834 jusqu'au mois de janvier 1842, Apoque à laquelle Mgr. Capaceini arriva à Lisbonne en qualité d'internonce

et délégué du Saint-Siège pour les affaires de l'Eglise. Le Portugal tout entier soupirait après l'heureux moment où il se [verrait en libre communication avec l'Eglise-mère. L'arrivée du délégue a postolique remplit de jois les bons catholiques, je dimi presque tous les Portugais. On pensait qu'après tant d'outrages faits à l'Église et même, au Saint-Siège par le gouvernement de dona Maria, l'envoye de la cour romaine n'arrivant en Portogal qu'avec la certitude d'obtenir des réparations des concessions importantes, equivalantes aux griefs. Mais la suite a montré que ces concessions n'avaient point été faites, on que le gouvernement portugais manque de parole. Le plus grand malheur de l'Eglise, en Portugal, était l'éloignement des pasieurs, des évêques : quatre de ces évêques n'ont pas été rendus à leurs diocesses; on n'a pas même dit un mot de leurs droits, et on a réglé les affaires de leurs églises comme s'ils n'existaient pas, bien qu'ils fussent d'ailleurs en communication avec leurs vicaires et leur ciergé. Autra preuve : à l'heure qu'il est, près de trois ans après l'arrivée de l'internonce, deux diocèses de Portugal sont encore gouvernés par intrus; ce sont ceux l'Averio et de Pinhel. En outre, une partie des curés légitimes, les meilleurs peut-être, n'ont pas pujencore rentrer dans leurs paroisses, malgré leurs réclamations et leurs bonnes qualités.

La science, la vertu et la pièté, même en ce moment, ne sont pas des gages assez forts, près du gouvernement de dona Maria, pour déterminer sa méserence dans le choix des sujets à pourvoir des charges ecclésiastiques. L'esprit qui a commence l'œuvre révolutionnaire continue de dominer tous les plans, tous les projets; on garde certaines apparences, on veut s'en passer, mais on en veut une à sa manière, qu'on soit libre de dominer, de gouverner en toute chose et partout. A Lisbonne tout le monde est d'accord qu'il ne manque au gouvernement que de prendre la clef du tabernacle et de s'a-seoir au confessional. Aussi le clergé grave, éclaire, pieux (et il n'en manque point, grace à Dieu, quoique certaines gens avancent le contraire), est mis de côté, tandis que l'autre partie du corps ecclésiastique, moins diune sous tous les rappor's, et malheureusement trop nombreuse au-si, est sans cesse mise en avant, recherchée, protégée, au grand scandale du public Le décret injuste qui supprima, en 1834, les droits du patronage ecclésiastique, continue d'être en vigneur, en dépit de la discipline générale de l'Eglise et particulièrement des concordats portugais. On ne veut du clergé que les membres dociles, qui se plient à tous les ordres du gouvernement et défendent les intérets des ministres, lesquels, pour se maintenir, cherchent des appuits dans tontes les classes de la nation. Le cadre des membres dont se compose le chapitre de la nouvelle Patriarcale, instalé le 15 août dernier, a été longtemps et est encore l'entretien de toutes les societés de Lisboune. Une bulle du Sain'-Siège, expédiée des ides du mois de novembre dernier, supprima l'anzienne église patriarcale, et en érigea une nouvelle aven son chapitre. Cette bulle traitait avec toutes sortes d'égards les membres de l'ancien chapitre, lesquels devaient avoir la préference pour entrer dans la composition du nouveau; le patriarche était désigné pour faire exécuter cette mesure. Neuf mois s'écoulérent sans qu'on se mît à l'œuvre; et la bulle a été observée de telle manière, que plusieurs des anciens capitulaires se sont vus exclus. Les membres du chapitre intrus ont été confirmés, et d'autres leur ont été adjoints qui n'offrent que de tristes souvenirs. Ainsi, voilà cette vieille église patriarcale, autrefois si respectable par la piété et le savoir de ses membres, entièrement changée, au point que quelques-una des anciens canitulaires se trouvent heureux d'être retranchés, pour ne point se mêler et se confondre avec ceux que l'on vient de nommer.

A tous ces emplé ements révolutionnaires, il faut en ajouter un autre nonmoins important, savoir, l'effort du gouvernement et de tous ses adeptes nour faire accepter comme valides toutes les nullités commises pendant les huit ou dix années de la séparation d'avec Rome. Tous les évêques nommés dans ce temps-là, et qui ont gouverné les diocèses avant l'approbation du Souverain-Pontife, ont été confirmés; il en a été de même des curés, des chapitres et du reste. L'injustice du Gouvernement sur ce point est telle, que plusieurs propriétaires de bénéfices crelésiastiques sont à l'écart, privés de leurs places, tandis que les intrus ont reçu leur confirmation.

De cette prétention absurde de la part du G avernement, il résulte que benucoup de mariages sont encore nuls, sans parler d'autres nullités non moins graves et non moins dangereuses pour le salut des âmes. On a répandu le bruit que Sa Sainteté avait revalidé in radice tous les mariages : mais comme on ne sait ni de quelle manière, ni jusqu'à quel degré cette re-